

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 12

Artikel: Vaud : Morges

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

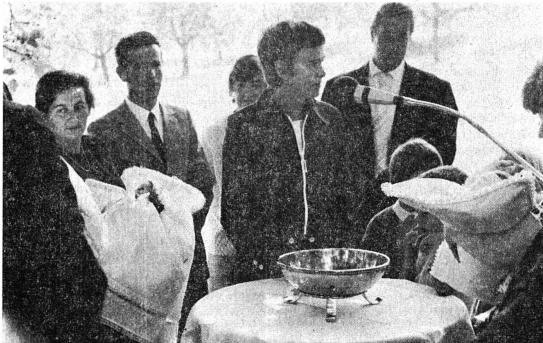
Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Argovie

L'antiféminisme de Saint-Paul a de la peine à s'effacer. Ce n'est que depuis peu d'années que les théologaines peuvent exercer en Suisse allemande le métier de pasteur et être consacrées.



Un femme pasteur procède à un baptême en plein air à Sursee.

Neuchâtel

Au Centre de liaison

Pour agrémenter sa soirée d'octobre, le Club Soroptimist de Neuchâtel a invité Mme Élén Berger, représentante des Soroptimistes aux Nations Unies, à Genève, à faire une causerie sur "Les Nations Unies, Conseil économique et social". Mme Berger, polyglotte, chef interprète de grandes conférences internationales, assiste fréquemment aux travaux de l'ONU ; elle est donc particulièrement qualifiée pour brosser un vaste tableau de cette organisation.

L'ONU, créée en 1945, compte aujourd'hui 132 états-membres. La charte signée par ces Etats exprime les idéaux suivants : préserver les générations futures du fléau de la guerre; proclamer les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droit des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites; favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. L'ONU se veut un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

Les organes de l'ONU sont très nombreux et, dans le public, on a tendance à oublier les services qu'ils rendent au monde : Conseil de sécurité, Conseil économique et social, Organes non-gouvernementaux, Conseil de tutelle, Cour internationale de justice, etc. L'œuvre de l'ONU est très riche, qui va du maintien de la paix dans divers continents aux questions du progrès économique et social, en passant par le désarmement, l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, des mers et des fonds marins, etc.

Fidèle à l'idéal soroptimiste, Mme Berger développe ensuite le sujet des Droits de l'homme et de la Condition de la femme. L'année 1975 a donc été proclamée "Année de la Femme". C'est un moment bien choisi, à mi-chemin de la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement. Il s'agit de passer en revue les résultats obtenus et de vérifier jusqu'à quel point les femmes s'intègrent au développement d'ensemble. Les organes de l'ONU reconnaissent que, malgré les progrès réalisés dans l'égalité des droits, il existe encore une discrimination considérable à l'égard des femmes. Au-delà de l'égalité théorique et juridique, on éprouve de grandes difficultés quand on tente de modifier les attitudes, croyances ou pratiques discriminatoires, notamment celles qui ont des racines profondes dans la tradition. Si, dans sa façon de vivre, chacun rejette toute attitude discriminatoire, celle-ci pourra être éliminée grâce aux efforts concertés de tous.

L'Année internationale de la Femme 1975 est un appel aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'à la communauté internationale. Les gouvernements et les groupes nationaux doivent prendre dans l'immédiat toutes les mesures nécessaires pour abolir les lois et pratiques discriminatoires et pour permettre à toutes les femmes — des plus pauvres régions agricoles jusqu'aux plus hautes sphères gouvernementales — de donner essor à toutes leurs capacités. La communauté internationale peut proposer au monde un modèle à suivre. L'Année est une invitation aux hommes et aux femmes à se pencher sur ce problème. Les femmes, surtout celles qui ont reçu une formation et une éducation, devraient se montrer à la hauteur et se manifester comme personnes authentiques.

Mme Berger a participé à plusieurs réunions au cours desquelles on a examiné les domaines dans lesquels la collaboration des Organisations non-gouvernementales (ONG) pourrait être une contribution effective à l'amélioration de la condition de la femme et à la réalisation des trois objectifs de cette année : égalité, développement, paix. Les thèmes suivants ont été énumérés :

- a) lutte contre l'analphabétisme et possibilités égales d'études pour les filles, à tous les niveaux, y compris la science et la technique;
- b) égalité des droits économiques, salaire égal pour un travail égal et non-discrimination en matière de possibilité d'emploi;
- c) amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses ayant charge de famille en créant des services sociaux adéquats;
- d) développement du réseau des services sanitaires pour la protection de la maternité, de la mère et de l'enfant, centres d'information familiale compris;
- e) enseignement des méthodes agricoles modernes aux femmes des régions rurales qui devraient avoir les mêmes chances que les femmes des villes sur les plans culturel, pédagogique et professionnel;
- f) participation des femmes en qualité de partenaires égales aux prises de décision, aux niveaux local, national et international, notamment en ce qui concerne la planification du développement, les questions de désarmement et le renforcement des liens amicaux entre les peuples et de la paix dans le monde, fondement du bonheur des hommes.

La conférence qui servira de pivot aux activités à entreprendre sur le plan international aura lieu à Bogota, en Colombie, probablement en juin 1975. M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies s'intéresse vivement à l'amélioration de la condition féminine. Il s'est adressé personnellement à toutes les organisations féminines en leur demandant de lui communiquer le nom de candidates qualifiées pour des postes à l'ONU.

S. SCHÄPPI

Vivre et travailler dans un appartement moderne

C'est sur ce thème que la Fédération romande des consommatrices avait organisé, dans le cadre du Salon des arts ménagers, une table ronde qui attire un grand nombre de spectateurs.

Présidée par Mme Mariuccia Rohner, architecte et membre de la FRC, cette séance publique groupait sur le podium : M. Sollberger, chef du service HLM de l'Office de fondation de l'Etat de Genève ; M. Delon, directeur de la police des constructions ; M. Graber, directeur d'une importante entreprise de constructions, ainsi que le directeur d'une entreprise d'agencements de cuisines et un architecte SIA.

Parmi les revendications auxquelles répondirent patiemment ces messieurs, voici les plus justifiées :

- Pourquoi les appartements modernes manquent-ils de placards et comprennent-ils souvent d'office une cuisine électrique alors qu'on souhaite le gaz ?
 - Pourquoi l'isolation phonique est-elle si souvent déficiente ?
 - Pourquoi le luxe des entrées d'immeubles, souvent aux dépens du confort des logements eux-mêmes ?
 - Enfin, le problème des trop grandes baies vitrées ; problème aussi des seuils et des marches d'escalier qui rendent les déplacements inutilement difficiles aux handicapés et aux personnes âgées.
- Comme l'a fort bien dit Mme Laure Schmidt, de la FRC, en tirant les conclusions de ce débat, il y a des insatisfactions chez les constructeurs et les locataires, les conditions de vie doivent être améliorées sur bien des points, mais des recherches commencent à s'effectuer dans ce sens.

Cette fameuse qualité de la vie doit de plus en plus être améliorée, et nous faisons confiance à ceux qui ont à la fois conscience et possibilités d'agir.

B. W.
tisfactions chez les constructeurs et les locataires, les conditions de vie doivent être améliorées sur bien des points, mais des recherches commencent à s'effectuer dans ce sens.

Fermeture de l'Ouvroir de l'Union des Femmes

Créé en 1914 par Emilie Goud, avec l'aide de quelques collaboratrices, l'Ouvroir de l'Union des femmes de Genève va fermer ses portes en janvier 1975. Cette institution avait pour but de donner du travail à domicile (couture) aux femmes privées de ressources par la mobilisation de leurs maris (guerre 14-18). Il n'y avait pas à cette époque d'allocations aux mères.

L'Ouvroir ne se limita pas à distribuer du travail à domicile, il créa encore plusieurs ateliers. Entre 1914 et 1919, il procura des revenus à plus de 3.000 femmes. En 1960, il comptait encore une cinquantaine d'ouvrières. Aujourd'hui, avec l'évolution économique, cette institution a perdu de son intérêt. Les habits d'enfants faits à la main d'une façon artisanale coûtent très cher, il y a donc peu de clientèle. D'autre part, les ouvrières-couturières travaillent à de meilleures conditions dans les ménages où on les paie à Genève jusqu'à 8-10 francs de l'heure.

C'est avec une certaine mélancolie que nous voyons cette institution,

crée par la fondatrice de notre journal et présidée depuis de nombreuses années par Mme Yvonne Oltremare fermer ses portes. Le magasin des Petits-Lutins n'existera plus. En 1914, les institutions féminines genevoises ont créé beaucoup d'œuvres répondant à des besoins immédiats. Ce dynamisme semble un peu usé à l'heure actuelle. Est-ce que l'Etat aurait remplacé, en partie tout au moins, les tâches des associations féminines ? Nous ne le croyons pas.

J.-B. W.

Le centre de liaison de Genève a tenu sa réunion des présidents et membres individuels le 15 octobre à l'Union des Femmes sous la présidence de Mme R. Chamblord.

La première partie de la séance était consacrée à l'information sur le programme du congrès 75 et sur le séminaire réuni à Lausanne le 5 octobre. Ce séminaire étudiait le rapport UNESCO sur la situation de la femme en Suisse.

Un repas a réuni les participantes, heureuses d'avoir un moment pour renober ou nouer le contact.

La vente des confitures-maison a remporté un indéniable succès. Cet argent permettra de financer notre projet d'exposition dans le cadre du congrès 75.

La deuxième partie fut consacrée à l'enseignement de l'économie familiale dans les écoles de Genève et du canton. Présenté par Mme Claire Marti, présidente de l'association des maîtresses de l'enseignement ménager.

Jura

C'est la spirale de l'inflation. M. Jacques Neirynck préconise l'action enrayante de groupes tels que la Fédération des consommatrices pour lutter contre cet état de choses.

M. Jean Queloz : l'engagement quotidien.

Tout autre fut l'exposé de M. Queloz, président du Mouvement populaire des familles. Il évita de faire le procès de ceux qui veulent paraître car, pour lui, « ils sont plus victimes que coupables ».

M. Queloz distingue les ambitions : avancer pour se réaliser ou mettre sa finalité dans l'avancement sont choses à ne pas confondre.

Il dit : « C'est une chance pour l'ouvrier de ne pas pouvoir tout se payer. » Ou encore : « Qu'est-ce qui met les gens en mouvement ? La société n'a pas pu mordre sur ceux dont la vie est un engagement quotidien. Les gens pourraient être s'ils savaient où chercher. Comment ? Aller jusqu'à bout d'eux-mêmes, refuser les voies de garage. Vouloir se dépasser, s'obliger à se renouveler. »

Selon l'animateur du MPF, si l'on veut être, il faut avoir foi en quelque chose ou en quelqu'un et savoir qu'on ne peut rien tout seul.

A.-M. Steullet.

Vaud

MORGES

« Une vieille dame fait les raccommodages d'une jeune mère de famille qui lui apporte des confitures maison. »

Voilà un exemple d'entraide féminine que l'on trouve également dans les domaines suivants :

- Transports,
- Entraine ménagère occasionnelle,
- Visite de malades,
- Garda d'enfants.

Les aides bénévoles s'engagent pour six mois au moins, et cette entraide fonctionne depuis quatre ans déjà.

Renseignements : Service social, place St-Louis, 2 - 1110 Morges, Tél. 71.22.29.